

# INTERREG – OCEAN INDIEN 2021 - 2027

**Interreg**



Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

Océan Indien  
SEPTEMBRE 2025

## « La coopération territoriale, moteur de projets pour l'océan Indien »

Le Programme océan Indien participe au développement de la stratégie européenne pour les régions ultra périphériques (RUP) contribuant ainsi à l'insertion de La Réunion et de Mayotte dans leur environnement régional. Il permet de renforcer des liens avec les pays de l'océan Indien et contribue à la mise en œuvre d'une croissance intelligente, durable et inclusive sur la zone de coopération.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de **85 %**.



62,2 millions €

Budget total

73,2 millions €

## LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

	<b>1- INNOVATION ET RECHERCHE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements et activités de R&amp;D</li> <li>Compétitivité des PME</li> </ul>	<b>28,9 M€</b>	<b>46,6%</b>
	<b>2- ENVIRONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Efficacité énergétique</li> <li>Adaptation au changement climatique et prévention des risques</li> <li>Economie circulaire</li> <li>Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux)</li> </ul>	<b>14,3 M€</b>	<b>23%</b>
	<b>4- INCLUSION SOCIALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Education et formation</li> <li>Infrastructures et équipements de santé, accès aux soins</li> </ul>	<b>16,9 M€</b>	<b>27%</b>
	<b>6- GOUVERNANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance de la coopération</li> </ul>	<b>2,1 M€</b>	<b>3,4%</b>
<b>Total UE *</b>			<b>62,2 M€</b>	

\* Le total UE intègre 10% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

## OCEAN INDIEN – COMMENT ÇA MARCHE ?

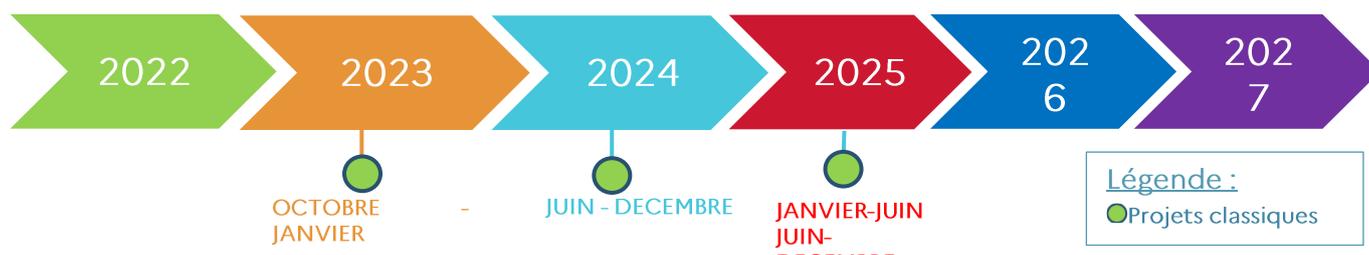
Le programme Interreg VI océan Indien est ouvert aux porteurs de projets situés à La Réunion et/ou Mayotte. Les projets doivent associer au minimum un partenaire situé dans un pays tiers de la zone éligible.

Le dépôt des dossiers se fait pour la plupart des dispositifs via des appels à manifestation d'intérêt. Le fil de l'eau est l'exception et est ouvert pour trois mesures : allocations régionales de recherche, mobilité par le volontariat et projets de petite échelle (thématiques éducation, culture ou sport).

Le Conseil régional de La Réunion est Autorité de Gestion (AG) du programme. L'AG est responsable de sa mise en œuvre, de l'instruction et du suivi des projets. Elle s'appuie sur un secrétariat conjoint, l'AGILE, qui assiste l'autorité dans la mise en œuvre du programme (organisation des comités de suivi...) et du suivi des dossiers (organisation des comités de pilotage...). L'autorité de gestion dispose également d'un service d'accompagnement qui fournit informations et appui aux bénéficiaires. L'information du programme dans les pays tiers se fait par le biais des antennes décentralisées du conseil régional ainsi que des points de contact (dénommés « points focaux ») dans les ministères des affaires étrangères des pays partenaires.

Plus d'informations sur le programme disponible [ici](#)

## CALENDRIER DES APPELS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

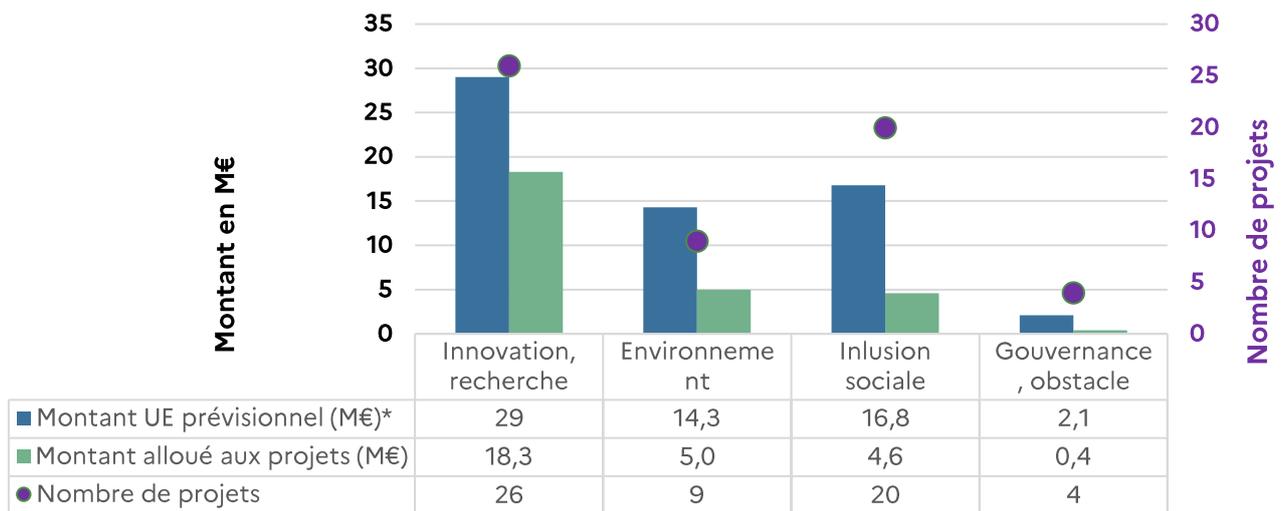


A ce jour, 11 appels à manifestation d'intérêt (AMI) ont été lancés fin 2023 et clôturés. 13 AMI ont été lancés en 2024 et clôturés. 5 AMI ont été à ce jour lancés en début d'année 2025 et d'autres le seront au cours du second semestre 2025.

Pour plus d'informations sur les appels à manifestation d'intérêt ou sur comment candidater cliquez [ici](#)

## OCEAN INDIEN – POINT DE SITUATION

Le programme océan Indien a alloué 45,6 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 59 projets.



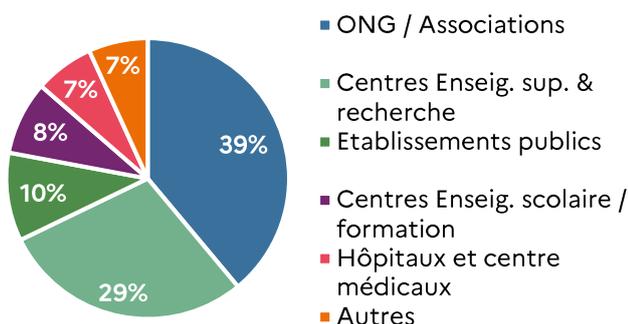
\*hors assistance technique

Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à projets [cliquez ici](#)

Pour plus d'information sur les projets programmés [cliquez ici](#)

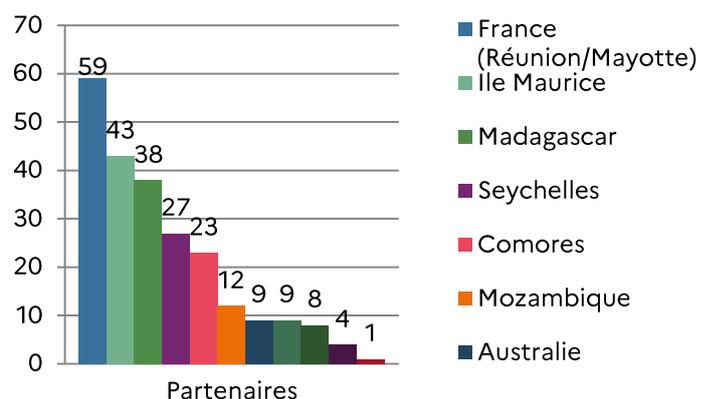
## QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

### TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » des agences sectorielles, des PME, des établissements publics ou des centres d'enseignement scolaire.

### ORIGINE DES PARTENAIRES



233 bénéficiaires participent aux 59 projets soutenus par le programme. Données partielles pour les partenaires des pays non membres de l'UE

## INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme [Océan Indien](#)

Contact France : [celleurope@agile-reunion.org](mailto:celleurope@agile-reunion.org) // [secretariat.docr@cr-reunion.fr](mailto:secretariat.docr@cr-reunion.fr)

## PROJET EMBLEMATIQUE OCEAN INDIEN

**PRÉDÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET COOPÉRATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE TERRITOIRES DANS L'Océan Indien**



**Chef de file :**

Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien - AVCOI (FR)

**Budget total :** 191 800,65 €

**Subvention FEDER :** 163 030,55 €

**Durée :** 2024-25

**Partenariat :**

- Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien - AVCOI (FR)
- Commune de Mamoudzou (FR)
- Commune de Domini (COM)
- Commune d'Antsirabe (MAD)
- Communes de Beau Bassin - Rose Hill, de Vacoas-Phoenix (MAU)
- Commune de Victoria (SEY)

**Objectif Spécifique :** OS 2-6 - Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

**Le projet en quelques mots (résumé synthétique)**

Objectif général : Réduire l'impact des catastrophes liées aux aléas naturels et sanitaires dans la zone océan Indien par l'amélioration des connaissances et des compétences, le renforcement des capacités d'action et de réponse face aux risques.

Le réchauffement climatique est une des problématiques mondiales commune et reconnue à l'international. La zone sud-ouest de l'océan Indien y est particulièrement exposée. A cet effet, la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) propose d'en réduire ses répercussions sur les populations de la zone par la mise en place d'actions de formation dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes, de sensibilisation de la population, avec des interventions auprès des publics scolaires, d'informer et de mettre un plan d'action dans les communautés les plus exposées avec l'utilisation d'outils innovants.

**Le Projet en détail (principales activités et réalisations)**

- Former les acteurs à la réalisation de diagnostic de territoire ;
- Mettre en œuvre et organiser des partenariats croisés entre territoire ;
- Réaliser le diagnostic en binôme ;
- Former à la rédaction d'un plan d'action territorial ;
- Échanger entre pairs sur les caractéristiques et les initiatives territoriales existantes ;
- Accompagner à la rédaction d'un plan d'action adapté aux enjeux de chacun des territoires ;
- Concevoir, organiser et accompagner les formations spécifiques en économie circulaire auprès des populations ;
- Créer les conditions de collaboration ;
- Accompagner le partage d'information, les mises en relation et coopération spécifiques ;
- Recueillir les bonnes pratiques et les résultats ;
- Partager ses initiatives inspirantes et valoriser son territoire ;
- Communiquer et promouvoir les démarches d'économie circulaire en océan indien.

**Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés**

- La transition vers l'économie circulaire de 16 territoires de 6 îles de l'océan Indien ;
- L'identification de synergies et de mutualisation de gisements (de déchets) à l'échelle de ces territoires ;
- Le renforcement de capacités d'élus, de techniciens voire d'acteurs de la société civile, en économie circulaire, en méthodologie et en maîtrise d'outils ;

- L'augmentation de la coopération entre acteurs publics de l'océan indien, permettant notamment de contribuer et enrichir les plans d'actions opérationnels territoriaux.

**Le saviez-vous (petite anecdote sur la thématique, ou le territoire couverts par le projet) ou chiffres clés**

L'AVCOI est une association regroupant une quarantaine de villes et collectivités de l'Océan Indien, à savoir des Comores, de La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte et des Seychelles.

L'association a été fondée en janvier 1990 à Antananarivo (Madagascar), par les représentants des collectivités locales de Madagascar, La Réunion et Maurice. Elle s'appelait alors l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien. L'AVCOI a pris le nom de l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien fin 2001. Son Secrétariat est basé à Saint-Denis (La Réunion).

**Personne contact** : [avcoi.secretariat@gmail.com](mailto:avcoi.secretariat@gmail.com)

**Site internet / Réseaux sociaux** :

Pour en savoir plus sur le projet [cliquez ici](#)